

Questions orales

M. Mazankowski: Mon collègue affirme que c'est 28 p. 100. Le ministre a-t-il consulté ses collègues du cabinet en vue d'entreprendre également une étude des coûts ou une enquête sur les hausses spectaculaires du prix des machines agricoles depuis deux ans. Peut-être pourrait-il également examiner les prix des produits chimiques et des engrais.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suggérerais au député de lire *News and Features*, publication n° 1632 d'Agriculture Canada qui renferme un excellent article sur les machines agricoles, le prix des engrais, etc. Je pense que les chiffres qu'il y trouvera sont plus précis que ceux dont il a parlé.

M. Mazankowski: Dois-je comprendre aux propos du ministre qu'il est satisfait du prix des machines agricoles au Canada et qu'il ne fera rien bien que les États-Unis considèrent la chose assez importante pour l'examiner de près? Quand le ministre va-t-il commencer à s'occuper des agriculteurs plutôt que des fabricants de machines?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Selkirk.

* * *

L'INDUSTRIE

SAUNDERS AIRCRAFT—LA DEMANDE DE PRÊT DANS LE CADRE DU PAIT

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. La semaine dernière, alors qu'il parlait des ADAC au pays du soleil levant, le soleil s'est presque couché sur l'usine Saunders Aircraft à Gimli. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il compte prendre une décision sur la demande PAIT de Saunders et expliquer au juste pourquoi rien n'a encore été décidé à ce propos alors que la demande a été faite il y a deux ans?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore de preuves que les procédés adoptés par la société répondent aux exigences du programme de promotion de la technique industrielle.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE PROJET DE MAJORATION DES COTISATIONS ET LE PROGRAMME DE SOUTIEN DES REVENUS—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration à propos de l'assurance-chômage. Le ministre a modestement estimé que les révisions budgétaires qui touchent la loi sur l'assurance-chômage provoqueront une hausse de 20 p. 100 des cotisations

[M. Mazankowski.]

des employés et des employeurs. De plus, il semble que ce sont les employés et les employeurs qui paieront cette restriction des dépenses prévues dans la loi de 1971. Aussi, le ministre dira-t-il à la Chambre si l'on peut considérer cela comme une impôt supplémentaire sur le traitement?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'en parlerai en détail lorsque nous passerons à la deuxième lecture du bill, c'est-à-dire bientôt.

M. Alexander: Le ministre me semble disposé à informer la presse de l'opinion du gouvernement là-dessus, et j'espère que la presse nous fera part de ses vues. Indépendamment de ce qu'a dit le ministre, la hausse proposée des cotisations de l'employeur et de l'employé au régime d'assurance-chômage est un retour en arrière, un nouvel impôt à déduire des salaires. Le ministre nous dirait-il si c'est maintenant la politique du gouvernement de financer les programmes de sécurité et de soutien du revenu au moyen de telles mesures et non par le biais de la loi de l'impôt sur le revenu, que l'on dit progressiste? Le ministre répondra-t-il à cette affirmation ou devons-nous attendre son discours sur le budget ou la présentation du bill lui-même pour connaître sa pensée?

M. Andras: Le principe du partage des frais entre les primes de l'employeur et de l'employé, d'une part, et la participation du gouvernement, d'autre part, a été institué par les modifications de 1971. La modification proposée, annoncée à la Chambre par mon collègue, le ministre des Finances, lors de l'exposé budgétaire, indique un changement du point-repère, non dans le principe.

Quant à la remarque du député concernant mes révélations à la presse, ce n'est pas tout à fait juste. J'ai répondu à une ou deux questions; je n'ai pas fait de déclaration.

* * *

LES FINANCES

LES PRÉVISIONS DU MINISTRE QUANT AU NOMBRE DE MISES EN CHANTIER—L'EXACTITUDE DES CHIFFRES ET LA SITUATION ÉCONOMIQUE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Dans son exposé budgétaire, il n'a fait connaître aucune prévision concernant les activités dans le secteur résidentiel en 1975. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est convaincu que les 200,000 mises en chantier prévues dans son budget de novembre constituent toujours une estimation précise compte tenu de la conjoncture économique de l'heure?

● (1450)

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai exprimé quelques réserves à propos de l'évolution de la situation économique. Hier, mon collègue le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a fait de façon très compétente le point sur la situation actuelle du logement.